

Association Foncière Pastorale de la Gittaz
A la mairie des Belleville
1 Place des Belleville
73440 LES BELLEVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFP DE LA GITTAZ

Délibération n°2024-04

Séance du 30 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente octobre, l'Assemblée générale, sur convocation de son président, M. Bernard SOUCHAL, s'est réuni à la salle des fêtes de Saint-Martin de Belleville.

Propriétaires présents : Manon BORNAND, Nicole CHAUDAN, Gilbert CHAUMAZ, Jeanne CHAUZ, Laurent DUNAND (représentant de la commune des Belleville), Carmen JAY (propriétaire et représentante de la commune des Belleville), Béatrice DUJEAN, Pierre DUJEAN, Colette GUILLOT, Roland FAVRE, Patrick LABBE, Morgane MARTIN, Claude JAY, Charles REY, Bernard VIGUET-CARIN, Nathalie DUJEAN, Alice CHESSA, Sébastien JAY, Audrey BERGIN, Pascal CHAUDAN, Véronique JAY, Fernande AMBIEHL, Jérôme PAUCHARD, Bernard SOUCHAL, Josette SOUCHAL, Armand VIVET

Propriétaires représentés : Jacques BORREL, Christian BORREL, Vivianne DUJEAN, Claudine FARCOT, Eliane HUDRY, Paul HUDRY, Suzanne JAY, Emmanuelle JAY, Christian PRUVOST, Lucie REILLER, Marin SOLIER, Marie-Christine VOJIK, Patrick SOLIER Richard MARTIN, Christine PAUCHARD, Nadine BESSON, Bernard VINIT-DUNAND, Jean-Jacques PRUVOST, Philippe WOLFER.

Secrétaire de séance : Bernard SOUCHAL

<i>Nombre de voix</i>	<i>Nombres voix présentes ou représentées</i>	<i>Quorum</i>
252	43	127

Le quorum n'étant pas atteint à l'heure de convocation, soit 18h45, la séance a été reportée, sans condition de quorum, au 30 octobre 2024 à 19h45.

Objet : Bilan d'activité 2024

Le président soumet le bilan d'activité de l'AFP de La Gittaz, annexé à la présente délibération, dont les principaux axes sont :

- L'évolution de la constitution du syndicat, avec l'élection de Bernard SOUCHAL comme président à la suite de la démission de Nathalie DUJEAN, et la désignation temporaire de Pierre DUJEAN comme titulaire ;

BS

- La création d'une adresse électronique unique pour contacter l'AFP et la mise en place d'une page dédiée à l'AFP sur le site internet de la commune des Belleville ;
- La présentation des ilots parcellaires envisagés à la location en 2025, ainsi que l'estimation des loyers associés ;
- La réalisation d'une plateforme pour l'exploitation de Mme HALTEL et le réaménagement de la plateforme historiquement utilisée par l'exploitation MARTIN ;
- L'absence de dépenses en 2024 ;
- La présentation des axes de travail en 2025, dont la signature des contrats de location, la mise en œuvre du programme de travaux; l'amélioration de l'information aux usagers et l'étude d'un projet de reconquête pastorale.

L'assemblée générale décide :

- De valider le bilan d'activité 2024 de l'AFP de La Gittaz ;
- D'autoriser M. le Président à signer tout acte, tout document, à engager toute opération budgétaire, à prendre toute décision et à effectuer toute démarche relative à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de votants	43	Pour l'adoption	22
Suffrages exprimés	40	Contre l'adoption	6
Abstentions ou refus de vote	15		

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bernard SOUCHAL



Acte rendu exécutoire
Compte tenu de publication le
Et de la réception au contrôle de légalité le

D.D.T. 73
1 6 DEC. 2024
COURRIER ARRIVÉ